



# MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Le Ministre

Monsieur Elie CALIFER  
Député de la Guadeloupe  
Assemblée nationale  
126 rue de l'Université  
75355 PARIS 07 SP

Paris, le 02 JAN. 2026

Réf. : 25-010430-D/ BDC-SCEM / EZ

*du*

Monsieur le Député,

Conjointement avec trois autres députés de la Guadeloupe, vous aviez exprimé votre inquiétude auprès de mon prédécesseur concernant l'évolution de la délinquance et de la violence qui touchent la Guadeloupe et en appellez à une action déterminée de l'Etat.

Attentif à vos préoccupations, je tiens à vous faire part des éléments suivants.

Je peux vous assurer que la situation sécuritaire des territoires d'Outre-mer de façon générale, et de la Guadeloupe en particulier, fait l'objet d'une attention constante et que je partage vos préoccupations au sujet de l'évolution de la délinquance.

La gendarmerie nationale ainsi que la police nationale, font le constat d'une nette hausse de la délinquance du quotidien et d'une violence banalisée faisant de plus en plus régulièrement usage d'armes à feu, non sans lien avec la présence d'une criminalité organisée souvent liée au trafic de stupéfiants. La Guadeloupe déplore déjà 40 homicides cette année.

Face aux phénomènes décrits (circulation des armes à feu et criminalité organisée autour du narcotrafic), plusieurs évolutions législatives et internes sont déclinées avec une grande attention en Guadeloupe. C'est notamment le cas du plan national de lutte contre les armes illégalement détenues mais également de la récente loi n°2025-532 du 13 juin 2025 visant à sortir la France du piège du narcotrafic.

Prenant pleinement la mesure de la hausse de la délinquance et ses mutations profondes, en particulier sous l'effet de la criminalité organisée transnationale, pour qui les Antilles françaises sont une zone de rebond et de transit dans le cadre des trafics de stupéfiants, d'armes mais aussi de traite d'êtres humains, les forces de sécurité intérieure, avec leurs partenaires institutionnels, mettent en œuvre une série de mesures à la fois préventives et répressives, dans une démarche intégrant la dimension internationale.

Ainsi, la gendarmerie et la police sont entièrement mobilisées notamment dans leur travail d'investigation. Pour la gendarmerie, le taux de résolution de l'ensemble des infractions est en augmentation par rapport à l'an dernier (+6 points pour les atteintes aux personnes, +1 point pour les atteintes aux biens). La police nationale enregistre également un nombre de faits élucidés importants, mais légèrement en repli par rapport à l'année passée. Face à l'augmentation du nombre de faits constatés, une task-force judiciaire, composée de 6 enquêteurs, a été projetée depuis la métropole du 15 août au 5 septembre 2025. Selon les besoins, une nouvelle vague de renfort pourrait être programmée.

.../...



La situation sécuritaire des départements ultra-marins a par ailleurs conduit à y prioriser l'arrivée des effectifs. Ainsi, en 2024, la brigade de Goyave a été créée dans le cadre du plan « 239 brigades » annoncé par le Président de la République. Dans le même esprit, la brigade nautique de Gourbeyre sera créée, en 2026, sous réserve que les effectifs prévus au projet de loi de finances pour 2026 soient honorés. Enfin, un projet de brigade est également prévu à Capesterre-de-Marie-Galante.

En outre, afin d'appuyer les gendarmes et les policiers territoriaux, un peloton d'intervention de la garde républicaine est déployé sur l'île depuis le 5 mai 2025 et un second escadron de gendarmerie mobile est désormais déployé depuis le mois d'août dernier.

En parallèle, face aux phénomènes décrits, la police nationale a décidé de mieux armer les services en charge de la lutte contre le narcotrafic. Ainsi, le détachement OFAST de la Guadeloupe sera renforcé par 13 enquêteurs supplémentaires et le détachement OFAST de Saint-Martin par quatre enquêteurs supplémentaires, afin de permettre de mieux appréhender les trafics de stupéfiants.

Concernant la circulation des armes à feu, plusieurs opérations judiciaires de grande ampleur ont ainsi permis des saisies importantes et le commandant de la gendarmerie pour la Guadeloupe a créé, en septembre dernier, une brigade de répression des armes et de lutte contre le crime organisé.

Toutes les filières de la police nationale (voie publique et judiciaire) sont également mobilisées sur cette problématique, en particulier pour augmenter les saisies d'armes à feu. Fort d'une hausse importante du nombre d'armes saisies, il a été décidé la création d'un groupe « armes » au sein du service territorial de la police judiciaire de Guadeloupe, la création d'une unité balistique Antilles-Guyane, avec une mise en route prévue dès la fin d'année 2025 et une montée en puissance tout au long de l'année 2026. Ces deux mesures doivent permettre de réduire le temps des investigations et de mieux connaître et donc endiguer les réseaux d'importation d'armes au sein de l'archipel guadeloupéen. Elles seront complétées par la création d'un tunnel de tir.

La surveillance du littoral est également renforcée, au moyen d'une plus forte coordination de l'action des services de l'État concernés par la surveillance des approches maritimes de la Guadeloupe. Un audit de sécurité du grand port maritime de la Guadeloupe a été mené en octobre dernier, et des contrôles 100% ont été mis en place par le préfet à l'aéroport international.

Par ailleurs, s'inscrivant également dans ces dispositifs dynamiques, la direction territoriale de la police nationale de Guadeloupe armera une brigade nautique courant 2026 afin d'améliorer les interceptions en mer, en matière de lutte contre le narcotrafic et d'arrivées de ressortissants étrangers. L'achat d'un intercepteur est d'ores et déjà programmé.

Pour renforcer le contact avec la population et lutter contre le sentiment d'insécurité, des brigades de quartier ont été créées à Sainte-Rose et à Bouillante, associant des gendarmes départementaux (dont des réservistes) et des policiers municipaux.

En parallèle, une coopération étroite est mise en œuvre avec la CARICOM (Caribbean community & common market) mais également avec la Dominique pour lutter plus efficacement contre le trafic de stupéfiants. Cette collaboration permet l'échange d'informations cruciales sur l'ensemble de la région Caraïbe. Par ailleurs, un poste d'attaché de sécurité intérieure a été créé à Sainte-Lucie.

L'évolution de la délinquance en Guadeloupe est un sujet d'attention constant pour le ministère de l'Intérieur. Espérant avoir répondu à vos interrogations légitimes, je tiens à vous assurer que le préfet de Guadeloupe, ainsi que les forces de police et de gendarmerie sont mobilisées pour assurer, en permanence, la continuité des services publics et la sécurité des habitants du département.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur le Député, l'expression de ma considération très distinguée.

*Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma considération très distinguée.*

Laurent NUÑEZ

